

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 138/01-2020

**50<sup>e</sup> réunion de l'UNSAC : l'impact de la COVID-19 sur la promotion de la paix et de la sécurité à l'ordre du jour**



**Malabo (Guinée équatoriale), 1<sup>er</sup> décembre 2020** - La 50<sup>e</sup> réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) initialement prévue du 25 au 29 mai 2020 à Malabo se tiendra finalement du **2 au 4 décembre 2020** par vidéoconférence, en raison de la pandémie de la COVID-19. La Guinée équatoriale, pays hôte de cet événement, coordonnera les travaux à partir du Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération.

Les deux premiers jours seront consacrés aux travaux des experts. Ceux-ci produiront un rapport qui sera examiné et adopté lors de la session ministérielle le 4 décembre – à laquelle prendront part le Représentant spécial du Secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique centrale, M. François Louncény Fall, et le Président de la Commission de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), M. Gilberto Da Piedade Verissimo. Outre les conclusions du débat principal qui portera sur « la lutte contre la COVID-19 et ses implications pour la construction de la paix et la sécurité en Afrique centrale », ce rapport portera, entre autres, sur la situation géopolitique et sécuritaire de la sous-région, y compris les développements politiques et institutionnels depuis la 49<sup>e</sup> réunion tenue en novembre 2019 à Luanda (Angola).

La piraterie maritime dans le golfe de Guinée ; la mise en œuvre de l'agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique centrale ; la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme (Boko Haram), seront également au cœur des échanges ainsi que les enjeux liés à la gouvernance, aux droits de l'homme et aux processus électoraux. Sur le dernier point, l'attention sera particulièrement focalisée sur le contexte politique en République centrafricaine (RCA), où les élections législatives et présidentielle auront lieu le 27 décembre 2020.

A l'issue de la 50<sup>e</sup> session de l'UNSAC, la Guinée équatoriale succèdera à l'Angola à la présidence du Comité pour une période de six mois. Elle a déjà occupé ce poste à plusieurs reprises. C'est la deuxième fois qu'elle le fera depuis que le Secrétariat de l'UNSAC a été confié au Bureau régional des Nations Unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) en 2011. La Guinée équatoriale avait en effet assumé cette responsabilité il y a six ans, après la 38<sup>e</sup> réunion organisée du 29 juillet au 2 août 2014 à Malabo.

## NOTE AUX EDITEURS

Mis en place le 28 mai 1992 conformément à la résolution 46/37 (6 décembre 1991) de l'Assemblée générale de l'ONU, le Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale (UNSAC) comprend les onze pays membres de la CEEAC : l'Angola, le Burundi, le Cameroun, la République centrafricaine (RCA), le Congo, la République démocratique du Congo (RDC), le Gabon, la Guinée équatoriale, le Rwanda, Sao Tomé et Príncipe, et le Tchad. Il se réunit deux fois par an non seulement pour discuter des défis auxquels l'Afrique centrale est confrontée et faire des recommandations pour y faire face, mais aussi pour promouvoir la diplomatie préventive. Les participants sont des Ministres des Affaires étrangères et autres chefs de délégation généralement conduite par des Ministres ou des hauts fonctionnaires en charge des questions de défense et de sécurité. Plusieurs organismes sous-régionaux, régionaux et internationaux y prennent également part comme observateurs. A la demande de la Guinée équatoriale, le Parlement de la CEMAC devrait intégrer ce groupe lors de la 50<sup>e</sup> session de Malabo, où siège cette institution communautaire créée dans les années 2000 suite à une recommandation de l'UNSAC.